

ATTESTATION DE DEPOT EN CAPITAL
SOCIETE EN FORMATION

Je soussigné(e), Madame ALICE LOMBARD agissant en qualité de Chargée d'Affaires Gestion Privée, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes, de :

Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier – SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.100.000.000 euros - Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille - Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180 – Titulaire de la carte professionnelle "transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs" n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC – 16 rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 la Défense Cedex.

Certifie par la présente que la somme de 4000 euros, représentant le capital libéré¹ de la société 2M IMMO au capital de 4000 euros, dont le siège social est à :
171 D route du Piton 97490 St Denis,

- A été déposée dans nos livres le 02/05/2025
- Et que la liste des souscripteurs ainsi que leurs apports respectifs lui a été communiquée ².
 - Laquelle liste est annexée aux présentes

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Saint-Denis, le 2 mai 2025

Représentant CEPAC
ALICE LOMBARD

00410
CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC REUNION
AGENCE SAINT ANDRE ANDROPOLIS
100 Chemin Lefaguyes
97440 SAINT ANDRE



Déléguée remplacante de ME LOMBARD

La Caisse d'Épargne CEPAC recueille en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Les informations vous expliquant pourquoi et comment La Caisse d'Épargne CEPAC utilisera vos données, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous pouvez y accéder à tout moment sur notre site : www.caisse-epargne.fr/cepac ou sur simple demande auprès de votre agence.

¹ Pour les S.A. du quart au minimum du capital, soit 9 250 EUR ou du pourcentage prévu s'il est supérieur

² Pour les S.A. uniquement

